



Rapport de la commission sur le préavis 2019-02 sur le règlement de Police communal

La commission ad-hoc composée de Sébastien Allaz, Gaston Artibani, Nicolas Tzaut, s'est réunie le mercredi 30 janvier 2019 afin de statuer sur le nouveau règlement de Police communal.

Elle s'est entretenue avec M. Christian Jaquier, Municipal en charge du dossier, qui a répondu à nos diverses questions.

Après discussion de la commission, celle-ci vous propose d'accepter le préavis municipal 2019-02 tel que présenté, de déterminer son entrée en vigueur dès l'approbation par la Chef de du Département des institutions et de la sécurité (DIS) et d'abroger simultanément l'ancien

de mettre à disposition le présent Règlement à l'administration communale et sur le site officiel de la commune de Bottens.

Les membres de la commission

Sébastien Allaz

Gaston Artibani

Nicolas Tzaut